

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20261005-2026_D_93-DE



NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 05 OCTOBRE 2026

Date de la convocation
29/09/2026

Date d'affichage
29/09/2026

Objet de la délibération

Approbation choix
mobiliers de rangement
cabinet dentaire
à la société ADPG

L'an deux mil vingt-six et le cinq octobre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme MIGLIORINI donne pouvoir à Mme BONNELLY,

Madame le Maire rappelle tout le projet pour l'installation d'un cabinet dentaire dans le bâtiment communal Route de la fontaine N°5.

Elle présente le devis de la société ADPG pour les meubles de rangement qui sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la structure, d'un total de 30 550 € HT.

Elle propose de valider ce devis.

N° 93/26

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** par 15 POUR, le devis de la société ADPG pour les meubles de rangement d'un total de 30 550.00 € HT ;

-**DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer ledit devis.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD